



**ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES**

De la DORDOGNE



Charte

Jeunes Agriculteurs Dordogne / EDT DORDOGNE

Le syndicat des **Entrepreneurs Des Territoires de la Dordogne** regroupe des entreprises qui effectuent des travaux agricoles ; forestiers et ruraux pour le compte d'exploitants agricoles, propriétaires forestiers, coopératives, collectivités locales.

EDT Dordogne vient d'obtenir la signature d'une charte des circulations agricoles , en accord avec le Conseil Général, la Chambre d'Agriculture de la Dordogne, l'Union des maires de la Dordogne, la Fédération des Cuma.

EDT Dordogne , Accompagne les entreprises adhérentes pour qu'elles soient agréées « phyto » et respectent les normes environnementales . Un autocollant « agréé phyto » leur est délivré .

EDT Dordogne s'engage à proposer au JA les coordonnées des entrepreneurs adhérents , en mesure d'effectuer les prestations dont il a besoin .

LES ENGAGEMENTS DES ADHERENTS EDT DORDOGNE

- Étudier une prestation au plus juste prix
- Proposer des facilités de règlements sans frais
- Fournir un service de qualité dans le respect de la loi environnementale et communiquer les conseils de sécurité comme prévu dans le nouveau référentiel de prestataire de service en application de produits phytosanitaires
- Garantir au JA un tarif de prestation valable au moins 3 (ou 5) campagnes (indexé) afin de sécuriser ses marges
- Des solutions techniques à la demande du jeune Agriculteur apportées par notre réseau d'entrepreneurs (conseil sur le semis direct, l'ensilage mais épi, la coupe directe, le mulching, etc....)
- Un contrat de prestation finalisera l'engagement et ses conditions

Cette convention est valable _____ an(s)

Fait à Thiviers Le 23 avril 2015

Pour les Jeunes Agriculteurs de Dordogne,
Le Président,
Monsieur Pierre LEONARD,

Pour EDT DORDOGNE
Le Président ,
Monsieur Christian DUSSOL